Image not found or type unknown

Indivision et probléme d'héritage

Par **vigneron**, le **03/09/2008** à **18:02**

Bonjour,
Mon oncle et mon pére sont en indivision sur une propriété en région parisienne.
Mon pére est décédé il y a10ans. Etant fille unique je suis la seule héritiére.
Est il possible de vendre ma part à mon oncle? Sachant qu'il vit dans cette propriété. Des aides lui seront il fournies? Quel recourds ai je pour bénficier de cette propriété.
Merci par avance,
Cordialement,
Catherine Vigneron.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés